

## LA BAUCA OU "ENGRAISSA-MOTONS" (Brachypode rameux)

Petite graminée (20 à 40 cm) typique de la garrigue. Ses feuilles étroites, enroulées, raides et piquantes sont vert-brun. Ses épillets sont peu nombreux et groupent des fleurs verdâtres. Constituant majeur de la prairie méditerranéenne, très rare ailleurs, elle forme parfois de véritables pelouses.



D'engraissa-motons, elle n'a que le nom : les moutons, eux, préférant bien souvent d'autres herbes de la garrigue... Marcel Pagnol la décrivait ainsi : "On dirait du foin séché. Au printemps, pour participer à l'allégresse générale, elle fait un effort et verdit faiblement. Mais, malgré cette pauvre mine, elle est vivace et vigoureuse comme toutes les plantes qui ne servent à rien"...



## LA CITADELLE

A l'initiative du Conseil Général, le site dit de "la Citadelle" a fait l'objet de campagnes de fouilles, limitées toutefois pour ne pas porter atteinte au milieu environnant. Ces vestiges ont été identifiés comme étant ceux d'un oppidum protohistorique (Ve-IIe s. avant J.C.) réoccupé vers l'an mil par un habitat médiéval perché. L'extrême fragilité de la roche et la simplicité des méthodes de construction expliquent le mauvais état de conservation.



Cependant, il est encore possible de deviner les deux enceintes médiévales, des maisons, une tour de guet, une chapelle... ainsi que le rempart protohistorique, qui servit de carrière pour la construction du castrum.



# Balisage

**GR** : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

Le **croix de St-André** signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.

**Bon** :  **Changement de direction** : 

**Mauvaise direction** : 

Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

## Conseils et recommandations pour promener en Provence

*La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.*

- Restons sur les chemins balisés.
  - N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.
  - Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
  - Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
  - Respectons les viticulteurs et les agriculteurs. Ne cueillons pas leurs produits.
  - Sachons cohabiter avec les chasseurs.
  - N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent. Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissantes qui vont déterminer les possibilités d'accès par site. Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) : **08.11.20.13.13**, ou [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)
- Pour rendre votre randonnée agréable**
- Ne surévaluez pas vos forces physiques.
  - Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
  - Evitez de partir seul.
  - Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
  - Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme 

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82  
Site web : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre  
Tél. : 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Direction de l'Environnement  
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10  
sur internet : <http://www.cg13.fr>



## > Sainte-Victoire

Topo Rando



### Vauvenargues : Circuit de la Citadelle - Extension Pic des Mouches

> **Boucle (plus extension)**  
**Durée : 1H30 (+2H15)**  
**Longueur : 6 Km (+2,2 Km)**  
**Dénivelé : 150 m (+350 m)**  
**Niveau : Très facile à facile (moyen)**



La montagne Sainte-Victoire est un des sites phares de la Provence. Sa silhouette massive, chère à Cézanne, fut aussi source d'inspiration pour Granet, Picasso et Kandinski.

Peu de montagnes marquent à ce point une région par la beauté de sa morphologie et aussi la symbolique qu'évoque son nom même.

Dès le V<sup>e</sup> siècle, la montagne Sainte-Victoire, "Mont Venture" à l'époque, suscita l'attention de Saint Jean-Cassien qui fit ériger un ermitage. Au cours du même siècle, un nommé Serse voua à la méditation sur le lieu qui porte désormais son nom, avant d'être tué par les Wisigoths. Depuis, Sainte-Victoire n'a jamais cessé d'attirer les pélerins, les "venturiers"

comme on les nommait dans les vallées, qui s'enorgueillissaient d'avoir gravi la montagne. Puis vinrent des bûcherons, chasseurs, bergers, carriers et quelques cultivateurs, bientôt rejoints par les pionniers de la randonnée...

Site exceptionnel par sa diversité naturelle, ses richesses géologiques, historiques ou écologiques, Sainte-Victoire est un paradis de l'escalade et de la randonnée.

La balade, en face nord sauvage et touffue, jusqu'à la crête sommitale et au Pic des Mouches, vous permettra de découvrir un magnifique contraste. Véritablement, la montagne Sainte-Victoire émerge du paysage aixois comme une île de la mer...



## Informations

**Accès :** Au centre d'Aix-en-Provence quittez le boulevard périphérique en prenant la D10 en direction de Vauvenargues. Traversez le village en continuez sur la D10, après avoir dépassé le Col des Portes, gardez vous au parking de la Citadelle.

**Parking :** Parking de la Citadelle

### Contacts utiles :

- > N° accès massif : 08 11 20 13 13
- > Tourisme : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)
- > Transport : [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)
- > Office de Tourisme d'Aix-en-Provence tél. : 04 42 16 11 61
- > Office de tourisme de Jouques tél. : 04 42 63 75 04
- > Grand Site Sainte-Victoire tél. : 04 42 64 60 90

### Découverte :

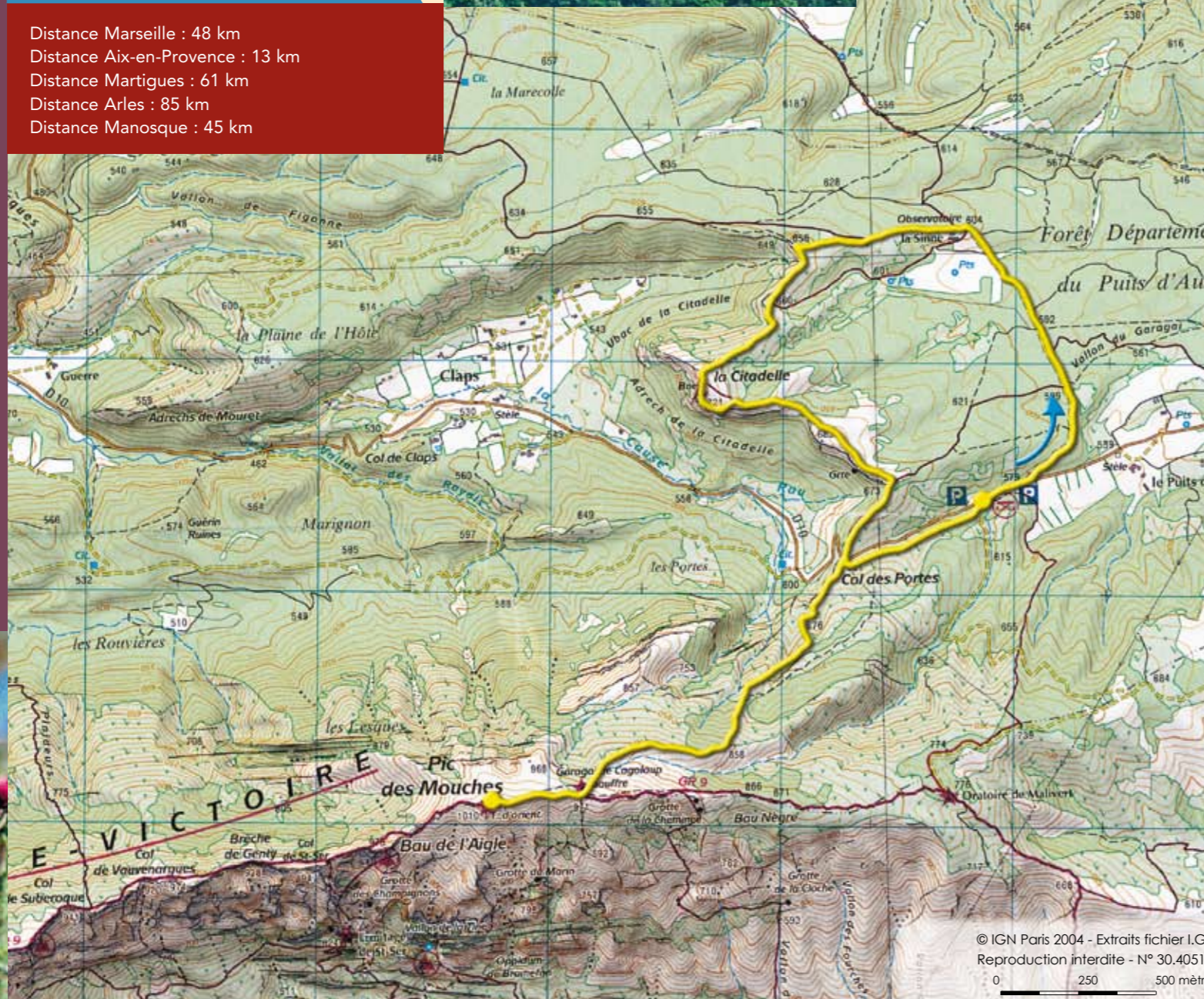
- > Vins : Château Revelette Route de Riens 13490 Jouques tél. : 04 42 63 75 45



Distance Marseille : 48 km  
Distance Aix-en-Provence : 13 km  
Distance Martigues : 61 km  
Distance Arles : 85 km  
Distance Manosque : 45 km



Une très courte variante peut vous mener vers la cime, sur le site historique de la Citadelle, à travers une "lande" pâturée, parsemée de santoline.



### Itinéraire :

**Balisage jaune jusqu'au Col des Portes, puis rouge jusqu'au Pic des Mouches**

→ Sens de l'itinéraire

### Du parking de la Citadelle à la Sinne :

Suivez la route sur 200 m, puis prenez à gauche la piste du Puits d'Auzon (nord-est puis nord) en direction de la Sinne.

Vous atteindrez une large dépression : la ferme se trouve en contrehaut. Située au cœur de la forêt départementale (734 ha), elle abrite aujourd'hui l'observatoire des Astronomes Aixois.

### De la ferme de la Sinne vers la Citadelle : 25 mn

Laissez l'observatoire sur la gauche, suivez une piste qui remonte légèrement entre les genévriers. Passez le câble interdisant l'accès aux véhicules.



Vous marchez sur un plateau pâturé par les moutons, saupoudré de thym, de genévriers, d'églantiers (dont les fruits, familièrement appelés "gratte-cul", sont délicieux en confiture !). Environ 300 m après le câble, laissez la piste monter à droite sur le plateau pour préférer une sente sur la gauche, vers la Citadelle.

Dirigez vous alors de cairn en cairn, jusqu'à la crête. Remarquez un tumulus, à droite.

Ces entassements de pierres, caractéristiques de l'âge de Bronze, marquaient l'emplacement d'une sépulture.

Vous poursuivez alors à gauche, vers le sud (repérer les balises jaunes). Par beau temps, vous pourrez déjà apercevoir au nord les sommets des Alpes, du Luberon, du Verdon.

Vous vous élevez ensuite vers la crête de la Citadelle. Le sentier traverse une première fortification.

A vos pieds, un rocher peint donne des indications directionnelles : Col des Portes, la Citadelle, la Sinne.

### De la Citadelle au Col des Portes : 20 mn

De la pierre peinte, dirigez vous vers le Col des Portes, par une draille à moutons. Tournez toujours sur votre gauche, à travers une garrigue à genévriers, parsemée de santoline. Coupez une piste et remontez par une petite sente. Arrivés presque en crête, prenez au sud la direction d'un petit bosquet de pins et de chênes verts que vous traverserez.

Laissez un sentier plonger sur la droite (croix de St-André) et poursuivez tout droit. Vous passez à côté d'une borne. La descente s'effectue aisément vers le Col des Portes.

### Du Col des Portes vers le Pic des Mouches : 1 H

Du col, prenez le sentier en face (balisage rouge) qui monte vers le sud-ouest.

La végétation basse est variée : genévriers, buis, cyprès, lavande et thym.

La montée, régulière et très agréable, comportant néanmoins quelques passages

raides, vous offre un meilleur point de vue sur les sommets des Alpes.

Le sentier emprunte ensuite une crête secondaire à la végétation rase, parallèle à la crête de Sainte-Victoire, que vous rejoindrez rapidement (Col de Cagoloup - GR 9 ; balisage rouge et blanc).

En s'écartant au nord du col, vous vous trouverez devant le gouffre du Garagai, de 15 m de diamètre.

Ne manquez pas d'aller jusqu'au Pic des Mouches en suivant le GR 9 vers l'ouest (table d'orientation).

Vous aurez une vue saisissante sur le versant sud de Sainte-Victoire, les terres rouges et ocres de la plaine, comme écrasées de chaleur.

### Du Pic des Mouches, au parking de la Citadelle

Il vous est possible de rejoindre Puits d'Auzon en 2 H, par le même chemin, ou de raccourcir en empruntant le sentier longeant la D10 du Col des Portes jusqu'au point de départ. Durée : 1 H 15.

